

Règlement du Petit Bourdichoux



Chers parents, Cher Petit Bourdichoux,

Vous venez d'entrer dans la grande famille des Bourdichoux. La troupe vous propose des ateliers théâtre tous les **vendredis soirs de 18h à 19h** qui ont pour objectif la présentation d'un spectacle au Printemps, à plusieurs dates.

Le théâtre est un art aux multiples bienfaits mais sa plus grande contrainte, est que tous les participants sont dépendants les uns des autres : l'**assiduité** est donc la clef pour le bon déroulement de l'activité. Pour se faire, il est **NECESSAIRE** de respecter les règles suivantes :

- Présence à toutes les répétitions les vendredis soirs de 18h à 19h : hors vacances scolaires de septembre à décembre + même pendant les vacances scolaire de janvier à mai
- Toute absence doit être signalée et justifiée 24 heures à l'avance
- Aucune absence au spectacle n'est acceptée : le calendrier définitif vous sera fourni avant les vacances de la Toussaint et devra être signé

A partir de 8 ans (l'année du spectacle)

Groupe limité à 14 places

Tout engagement est définitif : l'intégralité des répétitions et spectacles devront être honorés.

Le choix de l'engagement devra être fait au terme de la répétition du 7 octobre.

L'assiduité, très importante, sera prise en compte dans la distribution des rôles.

La cotisation demandée s'élève à **20€** et comprend l'inscription, 1 entrée au spectacle à St Sornin et un tee-shirt remis en fin de saison. 15€ à partir du 2^{ème} enfant. A payer dès l'engagement.

Bienvenue !

Bulletin d'inscription à retourner au responsable du groupe avec le règlement

Nom----- Prénom-----

Date de naissance-----N° tel :-----

Adresse Mail-----

Je déclare avoir pris connaissance du règlement des Bourdichoux et m'engage à le respecter

Signatures : Papa

Maman

Moi